

Séance budgétaire
17 septembre 1974

Le dix-sept septembre mil neuf cent soixante quatre-vingt,
à onze heures, le Conseil municipal s'est réuni à la mairie
sous la présidence de M^e Allary maire.

Présents : M^e Allary, Ferret, Faure, Duroueix, Lhuillier,
Borderon, Gaujard.

Absents : M^e Béatriceau, Joseph, Mazière.

Secrétaire : M^e Borderon.

Date de convocation : 13 septembre 1974.

Compte administratif 1973.

Le Conseil municipal, présidé par M^e Ferret, approuve le compte administratif 1973 faisant apparaître un crédit de 15 642,08 francs.

Il y a lieu de voter des décisions modificatives de crédit : compte tenu de la nature exacte de la dépense, la dotation sur certains chapitres s'est révélée insuffisante alors que sur d'autres, elle est excédentaire.

Le tableau ci-dessous indique les chapitres pour lesquels un complément de crédit est nécessaire, les fonds libres étant insuffisants.

Ch. 2316	Grosses réparations :	10 13,64
----------	-----------------------	----------

Ch. 60	Dépenses et fournitures :	1179,94
--------	---------------------------	---------

61	Frais de personnel	1950,96
----	--------------------	---------

66	Frais de gestion générale	294,49
----	---------------------------	--------

Le Conseil, à l'unanimité vote ces modifications.

Budget supplémentaire 1974.

Ce budget s'élevant à la somme de : 28 328,27 est voté à l'unanimité.

Révision des listes électorales politiques 1975.

Le Conseil, à l'unanimité désigne Monsieur MAZIERE Allary comme délégué pour siéger à la Commission administrative chargée des opérations de révision des listes électorales politiques pour 1975.

Fait et délibéré ce jour, mais et aux susdits. Ont signé les membres présents.

Ferret

H. Faure

M. Lhuillier

Lhuillier

J. Borderon